

**Mesdames, Messieurs les assistant(e)s maternel(le)s,  
Mesdames, Messieurs les responsables de relais d'assistantes maternelles,**

Veillez trouver ci-dessous quelques recommandations départementales concernant l'accueil des enfants en phase de pandémie de COVID 19. Ces recommandations sont valides au 06/05/2020 et seront réactualisées si besoin.

**Documents joints et liens utiles :**

- doc 1 : Faq Modes d'accueil du jeune enfant (document en date du 18 mars 2020)  
[https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/faq\\_modes\\_d\\_accueil\\_du\\_jeune\\_enfant\\_18032020.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/faq_modes_d_accueil_du_jeune_enfant_18032020.pdf)
- doc 2 : Gestes barrières
- doc 3 : Lavage des mains
- doc 4 : FAQ – Questions pour les différents types de masques  
[https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/faq-masques-\\_31\\_mars\\_2020.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/faq-masques-_31_mars_2020.pdf)
- doc 5 : Norme Afnor masque  
<https://www.afnor.org/actualites/coronavirus-telechargez-le-modele-de-masque-barriere/>
- doc 6 : Comment mettre en place un masque ?  
<https://www.20minutes.fr/nantes/2764919-20200421-video-coronavirus-nantes-si-portes-masque-fais-bien-video-sympa-utile-chu>
- doc 7 : liste des pathologies à risque de complications graves du Covid 19  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>

## **1. L'ACCUEIL**

### **1.1 En amont**

#### **1.1.1 Pas d'accueil en cas de fragilité, d'un côté comme de l'autre**

##### **Pour l'assistant(e) maternel(le) :**

- Prendre l'avis du médecin traitant pour évaluation du risque, (liste des pathologies à risque de complications graves du Covid 19, Cf. doc 7).
- Un professionnel atteint de Covid 19 ou dont l'un des proches à son domicile est atteint de Covid 19 ne doit pas travailler auprès des enfants. La reprise du travail ne peut se faire qu'après 8 à 10 jours sans aucun symptôme et avec l'accord d'un médecin.

##### **Pour les enfants :**

- Pas d'accueil des enfants souffrant d'une pathologie chronique en particulier respiratoire ou de handicap sans avis du médecin traitant.
- Un enfant ne peut pas être accueilli :
  - o S'il présente des signes infectieux, sauf après avoir consulté son médecin traitant et obtenu l'accord de ce dernier.
  - o Si ses vaccinations ne sont pas à jour.
  - o Si lui-même ou une personne vivant sous le même toit souffre de COVID 19.

#### **1.1.2 Si vous avez arrêté votre activité pendant le confinement**

Pensez à :

- Reprendre contact avec vos employeurs pour organiser votre planning en fonction des besoins et des possibilités de chacun (accueil en temps partiel, par roulement, par famille, par jour, accueil de la fratrie, le périscolaire...);
- Prévoir une nouvelle organisation de la journée pour mettre en oeuvre les recommandations sanitaires nationales ;
- La possibilité d'un engagement réciproque entre vous et vos employeurs : chaque partie s'engage à avertir sans délai l'apparition de symptômes COVID-19 au sein de leur famille.

#### **1.1.3 Si vous avez continué votre activité pendant le confinement**

Pensez à réajuster votre organisation et vos pratiques en fonction des dernières directives et en lien avec ce document.

## **1.2 Pendant l'accueil :**

- Laver régulièrement les mains des enfants et/ou leur faire se laver les mains en chantant une comptine par exemple pour que cela dure le temps imparti. Montrer l'exemple aux plus petits peut même devenir un jeu.
- L'utilisation des solutions hydro alcooliques (SHA) provoquent des intoxications chez les petits. Elles ne doivent donc pas être utilisées pour eux et doivent être impérativement maintenues hors de leur portée.
- Réorganiser les modalités d'accueil :
  - Respecter au mieux la distanciation ;
  - Créer un espace pour les bébés à distance des enfants plus grands.
  - Pour les plus grands, si possible les installer en gardant 1 mètre de distance entre eux (par ex. sur une table, dans un autre espace) ;
  - Dans la mesure du possible, évitez que les membres de votre famille restent dans le même espace que celui des enfants accueillis.

### **Pour les temps de jeux :**

- Limiter le nombre de jouets proposés ;
- Supprimer les jouets non lavables ;
- Être vigilant aux risques d'échanges de doudous et tétines entre les enfants ;
- Privilégier les activités avec des matériaux qui se jettent (pâte à sel, pâte à modeler...) plutôt que des jouets ou jeux difficilement nettoyables.
- Lire des histoires aux enfants, leur faire faire de la gymnastique, des activités motrices.
- Les faire sortir au grand air le plus possible si vous avez un espace extérieur, en se lavant bien les mains au retour à l'intérieur. Quitter vos chaussures et enlever les chaussures des enfants lors du retour au domicile.

### **Pour les temps de repas :**

- Si besoin, faire plusieurs services (si présence de ses propres enfants/conjoint, si des enfants d'âges différents et en fonction de la grandeur de la pièce de repas) ;
- Espacer les enfants le plus possible et d'au-moins 1m
- Repas préparés par vos soins :
  - Se laver les mains avant de commencer
  - Porter un masque non sanitaire
  - Nettoyer son espace de travail
- Repas apportés par les parents :
  - Pour limiter au maximum les risques de contamination, manipuler les contenants en respectant les gestes barrières.
  - Le choix peut être fait de demander à chaque parent d'apporter le repas de son enfant. Dans ce cas, les familles sont invitées à privilégier des aliments se conservant à température ambiante (petits pots, petites barquettes, yaourts, compotes). En cas de repas devant respecter la chaîne du froid, les familles seront invitées à les transporter dans une glacière et à veiller à ce que les éléments du repas soient placés dans des contenants en verre hermétiquement fermés, pouvant être passés le cas échéant au bain-marie. Dans tous les cas, les différents composants du repas de l'enfant sont bien marqués du nom de l'enfant. Avant le repas

et avant toute ouverture, les contenants sont nettoyés avec un chiffon ou un essuie-tout à usage unique humide.

#### **Pour les temps de repos**

- Respecter l'utilisation d'un lit par enfant avec son propre linge ;
- Espacer les lits situés dans la même pièce.

#### **Pour le change**

- Être vigilant au moment du change :
  - Se laver systématiquement les mains pendant trente secondes à l'eau courante et au savon :
    - Avant et après chaque change ;
    - Avant d'accompagner un enfant aux toilettes et après l'y avoir accompagné ;
    - Avant et après être allés aux toilettes (professionnel et enfant).
  - Jeter immédiatement les couches dans une poubelle fermée ;
  - Changer le linge (serviettes et gants de toilette individuels) à chaque change ;
  - Si possible, utiliser des gants de protection en cas de selles ;
  - Nettoyer et désinfecter les plans de change systématiquement après chaque change (Cf.paragraphe 2.4).

#### **Pour les sorties à l'extérieur**

- Éviter les lieux trop fréquentés, privilégier la promenade, garder vos distances et prévoir du SHA pour vous.
- Pour les trajets périscolaires, il est nécessaire de suivre les recommandations de l'école pour déposer ou récupérer l'enfant.
- Quitter vos chaussures et enlever les chaussures des enfants lors du retour au domicile.

Pour rappel, les masques chez les nourrissons ou pendant le sommeil sont contre-indiqués (risque d'étouffement).

Être attentif à l'apparition éventuelle de symptômes évocateurs de COVID 19 tant pour les enfants que vous-même.

### **1.3 Les relations avec les parents**

La plus grande prudence est de mise lors des phases d'arrivée et départ des enfants.

- Échelonner les heures d'arrivée et de départ des enfants afin d'éviter les croisements familles ;
- Porter un masque, de même que les parents ;
- Demander aux parents de respecter impérativement ces horaires ;
- Demander à ce qu'un seul parent soit présent et si possible sans ses autres enfants ;
- Faire attendre le parent dans une zone d'accueil à l'entrée ou à l'extérieur. Ne pas autoriser l'accès aux pièces de vie ;
- Remettre le bébé dans les bras de son parent sans s'attarder ;

- Mettre à disposition du SHA ;
- Les transmissions doivent être rapides et concises. Les mails ou les SMS peuvent également être utilisés pour apporter plus de précision sur le déroulé de la journée ;
- Une boîte individuelle pour chaque enfant sera mise à disposition pour y déposer les chaussures et vêtements de sortie (blouson, imperméable...). Il est inutile de changer les vêtements de l'enfant à l'arrivée et au départ. Limiter l'apport de matériel venant de l'extérieur (sac de change,...) prévoir juste une tenue de rechange et le doudou ;
- Pas de prise de température en systématique mais les parents informent de l'état de santé de l'enfant ;
- Adopter la salutation distanciée et **respecter +++ les gestes barrières**.

**Chacun doit renforcer de façon permanente son attention et son application des gestes barrières afin de se protéger et de protéger les enfants accueillis.**

Au quotidien, chaque professionnel doit renforcer son attention, appliquer avec rigueur les mesures barrières et les règles d'hygiène renforcée et adapter ses pratiques suivant les situations rencontrées.

## **2. LES REGLES D'HYGIENE**

L'application des règles d'hygiène joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies infectieuses car elle permet de réduire les sources de contamination et leur transmission. Ces mesures doivent être appliquées quotidiennement.

### **2.1 Les gestes barrières (doc2)**



source : Ministère des Solidarités et de la Santé

## Le lavage des mains

### Pour vous :

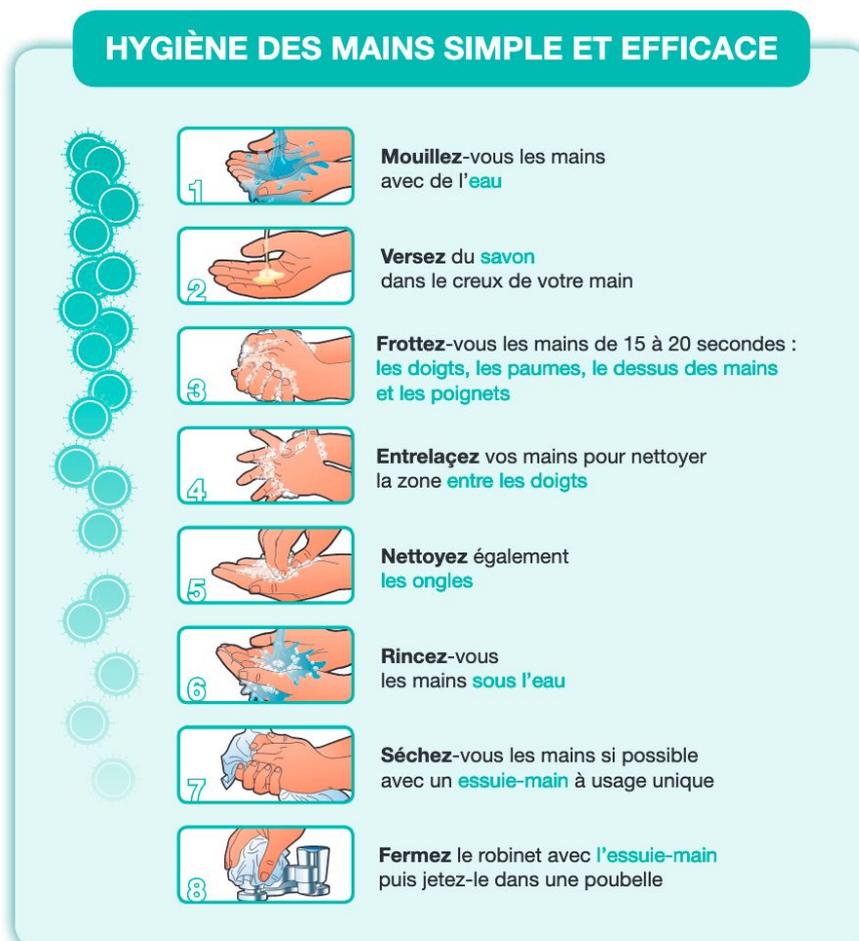
- Le matin avant tout contact avec les enfants,
- Après tout contact avec l'un des parents,
- Avant tout contact avec un aliment et avant chaque repas,
- Avant et après chaque change ou passage aux toilettes,
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué,
- Avant et après toute manipulation d'un masque.

### Pour les enfants :

- A l'arrivée et avant le départ,
- Avant et après chaque repas,
- Avant et après un passage aux toilettes,
- Avant et après une sortie,
- Après s'être mouché, avoir toussé, éternué.

### Pour un bébé :

- Utilisation de gant de toilette individuel.



source : Ministère des Solidarités et de la Santé

## 2.2 Usage des solutions hydro alcooliques SHA pour les adultes

- En alternative au lavage des mains en l'absence de point d'eau, il est possible d'utiliser des solutions hydro-alcooliques.
- L'utilisation d'une SHA doit être réservée à l'hygiène des mains sèches, non souillées, non poudrées (pas directement après avoir ôté des gants).
- Les SHA ne doivent pas être utilisées pour les petits.



source : INRS

## 2.3 Aérer

Il est nécessaire d'aérer régulièrement les pièces : ouvrir les fenêtres pendant au moins dix minutes le matin et le soir voire plus ainsi que pendant le nettoyage.

## **2.4 L'hygiène des locaux et du matériel** Cf.doc 1 - annexe 2

- Nettoyez tous les jours, au moins une fois les sols et les surfaces d'abord avec de l'eau et du savon ou du détergent (produits ménagers usuels). Puis, utilisez un produit désinfectant usuel contenant de l'alcool (au moins 70 %) ou de l'eau de Javel diluée. N'utilisez pas de produits faits maison, mais uniquement ceux formulés « désinfectants ».

Le vinaigre et les autres produits naturels ne sont pas recommandés car sans activité scientifiquement démontrée contre le Covid.

- Nettoyer au moins 1x/jour :
  - Les sols et les surfaces avec les produits ménagers usuels, **l'utilisation de l'aspirateur ou du nettoyeur vapeur est déconseillée ;**
  - Le matériel de puériculture, lit, chaise haute, transat, tapis de sol, table, chaise, tapis de change, pots individuels utilisés, cuvette des toilettes, poignées de porte, interrupteur, le matériel de cuisine et les jouets en portant une attention particulière à ceux pouvant être portés à la bouche (plan de change, poignées de portes, tables, chaises, lits et mobiliers permanents), par trempage ou passage au lave-vaisselle si possible ;
  - Pour le linge de toilette et les bavoirs individuels, lavage dès que nécessaire (possibilité d'utiliser des serviettes en papier pour les grands par exemple).
- Changer le linge dès que nécessaire (bavoirs, draps, gants, turbulettes et serviettes individuelles).
- Vider tous les jours les poubelles et autres conditionnements.
- Veiller à l'approvisionnement permanent des toilettes en papier et savon.
- Aérer régulièrement les locaux et le dortoir avant (si la météo le permet) et après la sieste ;
- Pour vous : prévoir une tenue par jour, à laver à 60°C.

## **2.5 Le port du masque** Cf. doc 4 et 6

Des masques non sanitaires sont une mesure de protection complémentaire des gestes barrières qui sont d'autant plus préconisés compte tenu des contacts étroits, nombreux et rapprochés que vous avez avec les enfants.

- Quand utiliser le masque ?

- **Pour vous** : accueil, repas, biberon, change.
- **Pour les parents** : lors de l'accueil matin et soir, pour limiter la propagation du virus, ils devront venir avec un masque.
- **Pour les enfants** : le port du masque pendant le temps d'accueil et quel que soit son âge, ne paraît pas adapté. Par ailleurs, il est déconseillé de mettre un masque à un enfant de moins de 2 ans pour des raisons de sécurité.

**ATTENTION :**

- **Dans tous les cas, le port d'un masque complète les gestes barrières et ne les remplace pas.**
- **Un masque mal utilisé est plus à risque qu'autre chose : s'agissant d'un filtre à particules virales, si l'on touche le masque et que l'on se touche le visage après, on se contamine et on risque de contaminer autrui.**

## **2.6 Le port de gants ?**

L'OMS estime que le fait de se laver les mains régulièrement protège mieux contre le COVID-19 que le port de gants, ceux-ci pouvant être contaminés et portés au visage.

Les selles semblant être vecteur du coronavirus, il peut être conseillé de porter des gants au moment du change dans ce cas.

Il est nécessaire de se laver les mains à l'eau savonneuse après leur utilisation.

## **2.7 La tenue vestimentaire**

- Pour vous : prévoir une tenue par jour, à laver à 60°C.
- Il faut se laver les mains systématiquement après s'être changé et avant tout contact avec les enfants.
- Il est également conseillé de s'attacher les cheveux et de ne pas porter de bijou.

## **3. EN CAS DE CAS DE COVID 19**

**Consignes de nettoyage en cas de confirmation d'un cas d'infection au COVID-19 chez vous ou un enfant accueilli**

### **3.1 Entretien des locaux**

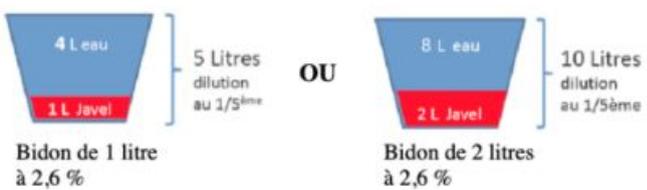
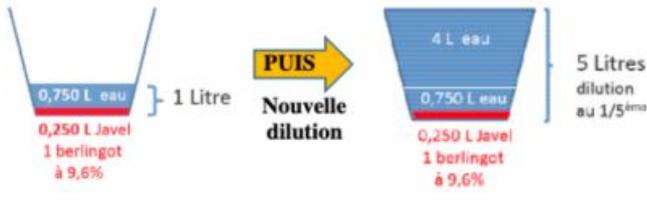
- Ne pas utiliser un aspirateur ni un nettoyeur vapeur pour le nettoyage des sols ;
- Nettoyer les sols et surfaces avec une serpillère imprégnée d'un produit détergent ;

- Rincer à l'eau du réseau avec une autre serpillière ;
- Laisser sécher ;
- Puis désinfecter les sols et surfaces à l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (par ex. : 1/2 litre de Javel à 2,6% + 2 litres d'eau froide) avec une serpillière différente des deux précédentes ;
- À défaut d'eau de Javel, le produit utilisé devra être virucide selon la norme NF 14476 (en référence à la fiche technique du produit). Attention l'eau de Javel s'utilise seule, **ne jamais la mélanger à un autre produit** ;
- Tenue de ménage adaptée (blouse spécifique + gants) ;
- Lavage des serpillères à 60°C.

**Pour rappel : la manipulation de l'eau de Javel et des produits d'entretien et leur utilisation doivent s'effectuer en dehors des temps d'accueil. Les produits d'entretien sont placés hors de la portée des enfants.**

### Exemple pour la dilution de l'eau de Javel

**Les dilutions "pratiques" pour obtenir les pourcentages en chlore actif 0,5%**

PRODUIT	DILUTION → l'eau de Javel se dilue dans l'eau froide
 1 bidon de 1 ou 2 litres Eau de Javel à 2,6 %	 <p><b>Bidon de 1 litre à 2,6 %</b>      <b>OU</b>      <b>Bidon de 2 litres à 2,6 %</b></p>
 1 berlingot de 0,250 litre Eau de Javel à 9,6 %  Attention à la date de péremption	 <p><b>1 Litre</b>      <b>PUIS</b>      <b>Nouvelle dilution</b></p>



**Toute solution d'eau de Javel diluée est périmée après 24 heures.**

Source : CHRU Besançon

### Entretien du linge :

- Manipuler le linge de l'enfant contaminé avec soin (literie, bavoir, serviette, turbulette).
- Ne pas le serrer contre soi, ne pas le secouer.
- Le rouler dans un sac plastique, jusqu'à la machine à laver.
- Température de lavage : programme 60°C pendant au moins 30 minutes ;
- Pour le linge personnel de l'enfant : le rassembler dans un sac plastique fermé hermétiquement et le remettre aux parents.
- Lavage de la vaisselle et des couverts de l'enfant à 60°C au lave-vaisselle ou à la main.